



Digne-les-Bains, le 9 juin 2016

Cellule de crise – Difficultés d'accès routier à Prads-Haute-Bléone

Suite à l'éboulement d'un talus survenu dans l'après-midi du 7 juin 2016 sur le tronçon de la RD 107 situé entre le hameau de Blégiers et la commune de Prads-Haute-Bléone, la préfecture des Alpes-de-Haute-Provence a mis en place une cellule de crise réunissant le Conseil départemental, le maire de la commune de Prads-Haute-Bléone, la Direction départementale des territoires, le Service départemental d'incendie et de secours, la gendarmerie et l'Agence régionale de santé.

Suivant l'avis d'experts du Service de restauration des terrains en montagne et des géologues mandatés, le Conseil départemental a décidé de fermer la route à la circulation pour une période minimale de deux jours, en raison des risques pour la sécurité des personnes et des biens.

Afin d'assurer la liaison de la commune avec la RD 107, il a été décidé de réaliser un contournement de la zone d'éboulement via la construction d'une piste dans le lit de la Bléone, laquelle devrait être opérationnelle dans les tout prochains jours. Ce dispositif sera opérationnel jusqu'à la fin des travaux de remise en stabilité du talus qui devraient durer deux semaines au minimum.

L'accès des services de secours sera toutefois maintenu pour la commune de Prads-Haute-Bléone et des mesures sont prises pour assurer les soins que nécessitent certains habitants.

Le Conseil départemental, les services de l'État et le maire de Prads-Haute-Bléone sont mobilisés pour rétablir la situation au plus vite.